



Procès-verbal du Conseil d'école du 16 avril 2018

Page 1/5

CONSEIL D'ÉCOLE DU MARDI 16 AVRIL 2018

Présents (membres du personnels): M. Laurent Bonardi (Président du conseil), Mme Victoria Ajulo, Mme Vanessa Augendre, Mme Marie Ancelin, Mme Coline Barnier, M. Aboubakar Coulibaly, Mme Julie Dervaux, M. Mohamed Diaby, Mme Marième Diallo, M. Lazare Diatta, Mme Marie-Bernardette Diasso, Mme Adeline Ferdy, Mme Khoredia Gueye, Mme Valentine Mandaba, M. Bassirou Ndiaye, Mme Fatimata Niang, Mme Jenifer Onyam, Mme Eliane Sene, M. Amine Sonko, Mme Maïmouna Sow, M. Youssoufa Sow, M. Mamadou Moustapha Thiam, M. Ahmed Thiaw, Mme Marie Thierion, M. Cheikhou Thiome

Les absents sont excusés.

Représentants des parents : merci de confirmer les présences

Les absents sont excusés.

La séance est ouverte à 16h05.

ORDRE DU JOUR

Monsieur Bonardi donne lecture de l'ordre du jour.

1. **Organisation de l'année scolaire 2018-2019**
2. **Carte des emplois rentrée 2018**
3. **Travaux prévus pendant l'été 2018**
4. **Événements de fin d'année scolaire**
5. **Questions des représentants des parents d'élèves**

VOTE : *l'ordre du jour est accepté à l'unanimité.*



Procès-verbal du Conseil d'école du 16 avril 2018

Page 2/5

Organisation de l'année scolaire 2018-2019 (Point 1 de l'ordre du jour)

M. Bonardi remercie l'ensemble des membres du conseil pour leur présence. Il indique que le calendrier scolaire est commun à tous les établissements à Dakar homologués ou partiellement homologués par le MEN français. M. Bonardi donne lecture du calendrier (voir annexe) et indique qu'il suit le même format que le précédent (7 semaines de classe pour 2 semaines de vacances).

Remarques : le calendrier ne fait pas l'objet de remarque particulière.

Carte des emplois rentrée 2017 (Point 2 de l'ordre du jour)

M. Bonardi rappelle la création de deux classes de CP sur le campus EAB Ngor, la fermeture des classes APIE et le lancement du Parcours APIE sur le campus Corniche Ouest. Il fait ensuite un point sur les départs annoncés et recrutements à ce jour.

Pour la maternelle :

-Suite à l'annonce du départ de Mme Bradley Smith, Madame Myriam Barros a été recrutée comme enseignante d'anglais en Petite Section à compter du 9 avril 2018. Madame Barros est enseignante depuis plusieurs années et a exercé en Gambie, en Inde et au Sénégal.

-Madame Céline Lacot quittera l'établissement en fin d'année pour raisons personnelles. Madame Ancelin prendra en charge la TPS du campus de Ngor. Madame Delphine Rouget- Diallo a été recrutée pour la partie française de la PS2. Elle a exercé précédemment en France, à Rennes.

Pour l'Elémentaire en section classique :

-Madame Valentine Mandaba rentre en France. Lui succèdera en CPC Madame Cécile Colin, professeure des écoles titulaire du Ministère français de l'Education nationale, actuellement en poste dans un établissement des Yvelines.

Pour la section bilingue :

-En raison de la fermeture des classes APIE, un redéploiement est effectué. Monsieur Santenard prendra en charge la partie en français des deux CM2 Bilingue, Madame Ajulo prendra en charge la partie en anglais. Madame Barnier sera responsable de la partie en français des deux CP bilingues de Ngor et Mme Onyam assurera la partie en anglais.



Procès-verbal du Conseil d'école du 16 avril 2018

Page 3/5

Par ailleurs, Madame Julie Dervaux, qui attend un heureux événement, sera en congé maternité en septembre et octobre. Elle sera remplacée par Madame Patricia Hentsch, directrice expérimentée ayant été en poste en France pendant une quinzaine d'années.

M. Bonardi remercie les enseignants qui quitteront l'EAB en fin d'année pour leur implication et leur travail.

Travaux prévus pendant l'été 2018 (Point 3 de l'ordre du jour)

M. Bonardi indique que les travaux de l'aile gauche (dernière phase) seront terminés dans les prochaines semaines. Cela met fin au cycle de travaux qui avaient été lancés en 2014. Par ailleurs, de nombreux travaux pour renforcer la sécurité du campus ont débuté.

Événements fin d'année scolaire (Point 4 de l'ordre du jour)

Quelques dates à retenir :

- 10 mai : comédie musicale 6^{ème} et 5^{ème} du LCB au théâtre Sorano
- vendredi 18 mai : fête des nationalités (Royaume Uni)
- samedi 9 juin : restitution du projet l'Art ensemble
- samedi 23 juin : spectacle Maternelle
- samedi 30 juin : spectacle Élémentaire

Questions des représentants des parents (Point 6 de l'ordre du jour)

1. Suite à la journée de l'environnement, nous aimerions lancer des idées pour réduire les gaspillages au niveau des fournitures scolaires dans nos maisons mais aussi à l'école :

- Une première idée pourrait être d'indiquer clairement sur les listes, la possibilité pour les parents de réutiliser du matériel de l'année précédente comme par exemple le tablier de peinture, les cahiers très peu entamés, les feutres /crayons de couleurs toujours fonctionnels ...
- Pouvons-nous envisager une certaine homogénéisation des listes entre les niveaux pour favoriser la réutilisation (format cahiers, couleurs protégé cahiers)... ?
- Pour réduire les déchets, il pourrait être réfléchi l'idée de demander aux parents un gobelet en plastique dur (pour les goûters) et une ou deux serviettes en tissus (pour éviter les 200 serviettes en papier par élève).
- Enfin, sur du matériel collectif type gouache, papier crépon, serviettes en papier, pâtes à modeler... serait-il possible que l'école estime les réserves des années précédentes pour ajuster les demandes ?

Procès-verbal du Conseil d'école du 16 avril 2018

Page 4/5

Cette réflexion rejoint pleinement celle de l'école et un travail est mené en ce sens. Un inventaire du matériel en stock est actuellement mené et, en fonction des résultats, les quantités et/ou matériels demandés seront ajustés. Par ailleurs, le matériel pouvant être ré-utilisé d'une année sur l'autre sera signalé par un astérisque. Concernant l'harmonisation du matériel, le travail est d'ores et déjà commencé mais cela présente des limites, notamment en raison des spécificités de chaque niveau.

2. Nous continuons à nous mobiliser sur la sensibilisation pour la sécurité aux abords de l'école. Nous remercions M Bonardi de sa collaboration active en ce sens comme par exemple pour les flyers. Un point central est la traversée au niveau du passage piéton. Nous aimerions connaître quel est le rôle de la gendarmerie ? Est-elle présente pour aider à la circulation et/ou aider à la traversée des piétons? En effet, nous observons que seul le personnel EAB est présent pour gérer et tenter de sécuriser les deux voies dans un contexte très incivique, ce qui n'est bien sûr pas possible. Nous souhaitons que deux personnes soient présentes sur chacune des voies pour sécuriser la traversée complète des piétons et aussi le respect de non stationnement sur le passage piéton. Ces personnes pourraient être équipées de panneau « stop »-« go » et avoir une formation rapide pour les aider à faire respecter leur travail.

En effet, il est regrettable de constater le manque de civisme de certains automobilistes dont certains sont des parents d'élèves. La gendarmerie a indiqué que son rôle était principalement de garantir la fluidité du trafic sur la Corniche. L'école, bien que cela ne soit pas dans ses prérogatives légales, place un agent de sécurité au niveau du passage piéton. Celui-ci est très régulièrement agressé verbalement. Les parents d'élèves qui distribuent des flyers ont aussi été victimes d'insultes. L'école ne dispose pas de moyens humains suffisants pour placer en permanence deux agents au niveau du passage piéton mais une solution a été trouvée pour le faire le plus possible l'après-midi. Pour le matin, la recherche de solution est en cours. Par ailleurs, M. Bonardi indique qu'un paragraphe spécifique au stationnement (=sécurité) a été ajouté dans les formulaires d'admission.

3. Plusieurs parents nous ont fait part du manque d'informations et d'échanges entre l'infirmerie et les parents, que ce soit sur les passages à l'infirmerie, les soins, les médicaments donnés, la prise en charge de l'enfant malade ou blessé en urgence.

Nous souhaitons connaître le fonctionnement actuel de l'infirmerie pour la « bobologie » et pour les urgences. Qui décide d'appeler SOS médecin ?

Nous aimerions la mise en place d'une fiche relais systématique avec les détails de l'accident/maladie et de la prise en charge effectuée au sein de l'école.

De même, le passage d'un élève chez la psychologue ou la vie scolaire non demandé devrait être retranscrit aux parents pour information et suivi.



Procès-verbal du Conseil d'école du 16 avril 2018

Page 5/5

En effet, le flux à l'infirmier ne permet pas toujours à l'infirmière scolaire de remplir le formulaire. Celui-ci va être repensé afin de permettre un remplissage plus rapide dès le mois de mai. Concernant la Vie scolaire, Madame Ba prévient les parents dès qu'elle reçoit un élève pour un motif important. Nous comprenons la demande des parents et allons créer un formulaire de Vie scolaire. Il appartiendra aux parents de vérifier le cahier de liaison (ou, à défaut, cartable) de leur enfant.

Concernant le protocole en cas d'urgence, il est toujours suivi à la lettre (constat par infirmière > appel SOS médecins > information des parents). Un parent d'élève concerné a d'ailleurs souligné son efficacité quelques jours avant la tenue du conseil. Si l'infirmière est absente, l'évaluation appartient à la Responsable de la Vie scolaire. En cas de doute, SOS médecin est systématiquement appelé.

L'établissement n'est pas parvenu à recouper l'information de l'intervention d'un élève sans l'autorisation préalable des parents. La directrice pédagogique s'assurera de ce cas particulier.

4. Nous revenons sur les badges qui avec le temps ne sont plus vérifiés/portés. L'accès aux portes est moins contrôlé en général et en particulier les entrées le matin et à 16H10. Une nouvelle sensibilisation du personnel et des parents est nécessaire.

A ce stade de l'année, les vigiles ont une bonne connaissance des identités et des visages. Le filtre a d'ailleurs montré son efficacité le mois dernier. Néanmoins, cela ne doit pas dispenser d'un rappel concernant les badges et cela sera fait après les vacances de Printemps.

5. Deux points majeurs :

- *Nous aimerions que la sécurité soit améliorée au niveau des murs qui ne sont pas suffisamment élevés, comme un ajout de garde-fous.*
- *La propreté des tables et des sols avant et entre les services reste à améliorer, peut-être en impliquant les enfants ?*

Il est en effet prévu de placer des garde-fous au niveau de la cantine. Concernant la propreté, elle est bien assurée en début du premier service (plus délicat en période de grand vent). Entre les services, il n'y a pas toujours le temps de tout nettoyer. Néanmoins, des dispositions techniques sont mises en place pour optimiser la gestion du temps et donc le nettoyage. De l'avis de l'établissement comme des parents, l'ouverture du nouvel espace cantine représente un vrai plus au niveau des conditions d'accueil. L'EAB poursuivra dans la même logique pour cet espace comme pour les autres thèmes abordés.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Bonardi remercie les membres du conseil et clôt la séance à 18h20.